

Décision

Générale

colonial

Décision n° 83-468-1935 Avances.

n° 83-468-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 novembre 1935

Numéro JO

n° 468 du 30/11/1935

Date du numéro

30 novembre 1935

TEXTE INTÉGRAL

le salaire mensuel du dactylographe Ahmed Saleh, en service au bureau des Affaires politiques et économiques, à des Affaires politiques et économiques, est porté à deux cent vingt-cinq francs, passible des prélèvements, pour compter du 1er janvier 1946.